

DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 10.09.2015

Votants : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, BLONDEL Brigitte, Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, JAUBERT Alain, FEREDY Philippe, Mr BRUGIERE Alain.

Absents: Mme MONTEIL Catherine, VEYSSET Emilie, SIKLI Séverine.

Mr Alain BRUGIERE a été élu secrétaire de séance.

Objet : Choix d'un maître d'œuvre – Création d'un lotissement au lieu-dit « Le Sol »

Le Maire indique au Conseil Municipal que le terrain de Mme AUGER au lieu-dit « Le Sol » est en cours d'acquisition pour la création d'un lotissement et qu'il convient de choisir un maître d'œuvre pour la conduite de l'opération.

Après consultation de plusieurs bureaux d'études et analyse des offres, à savoir :

- SARL CHAMADE, 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES : 14 500 € H.T ;
- SARL DEJANTE, 19360 MALEMORT : 16 240 € H.T ;
- SOCAMA INGENIERIE, 24430 MARSAC SUR L'ISLE : 13 630 € H.T ;

le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'offre du Bureau d'Etudes SOCAMA INGENIERIE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de retenir comme maître d'œuvre, pour la réalisation des travaux de viabilisation et de création d'un lotissement, le **Bureau d'Etudes SOCAMA INGENIERIE pour un montant de 13630 € H.T.**
- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-21240144 - Affiché le 24.09.2015

Accusé certifié exécutoire

En Mairie, le 24.09.2015

Réception par le préfet : 27/11/2015

Publication : 27/11/2015

Le Maire
S. EYMARD

